

Centre de Formation Rudipontain

9, rue de Besançon F. Mitterrand - 25150 Pont de Roide

Agrément Préfectoral N^o EOI 5.025.00110

Agréé pour la formation continue N^o Existence 27 25 03165 25

Siret :812 328 003 00015 Tel :

09 84 55 27 87

Port : 06 32 66 46 04

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « CE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, dont le véhicule tracteur relève de la catégorie CI ou C, auquel est attelés une remorque ou une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes et pouvant transporter huit passagers au plus outre le conducteur. La formation

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

THÉMATIQUES

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
 - Le conducteur ;
 - L'équipement des véhicules ;
 - La réglementation sociale européenne et française ;
 - Les règles du transport ;
 - Les masses et dimensions des véhicules ;
 - Les règles de circulation et signalisation spécifiques • —
- La mécanique (sauf CIE).

Interrogation orale (sauf CIE) :

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ; —
- Gestes et postures Accidents du travail ;
- Chargement — Surcharge ;

- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Ecoconduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux— Angles morts •
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau,
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle du véhicule tracteur : carrosserie et vitrages, roues, taches, chargement et marchandise ; —
- Verrouillage de la cabine ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Caractéristiques des véhicules et compatibilités
- Contrôle de la remorque : caisse, roues, chargement et marchandises •
- Installation et mise en marche du moteur ;
- Positionnement du véhicule tracteur ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Attelage :

- Accouplement ;
- Vérification du verrouillage,
- Branchement des flexibles et liaisons électriques ; —
- Suppression de la stabilisation et immobilisation.

Dételage:

- Arrêt du moteur et immobilisation du véhicule — Vérification de la stabilité du sol,
- Immobilisation et stabilisation de la remorque ou semi-remorque;
- Débranchement des flexibles et liaisons électriques •
- Déverrouillage du système de couplage;
- Mise en marche et pression d'air •
- Dégagement, réglage de la suspension, suppression de la barre anti-encastrement le cas échéant et immobilisation du véhicule tracteur.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation,
 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. —
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.